



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le COMESA lance une Application mobile du Régime régional de garantie du transit sous douane

Lusaka, vendredi 11 septembre 2020 – Le Régime régional de garantie du transit sous douane (Carnet RGTD) vient de lancer une Application mobile RGTD conçue pour fournir aux agences en douane et aux transitaires un accès en temps réel aux informations sur les marchandises.

L'application, accessible sur Google Play Store et Apple Store, est un guichet unique permettant aux agences en douane et aux transitaires dans les pays membres de vérifier le solde actuel des cautionnements et les Carnets actifs et de recevoir des notifications sur les acquittements de Carnets et l'expiration de cautionnements RGTD.

Le Carnet est un document de garantie utilisé tout au long du processus de transit comme preuve d'un cautionnement valide et d'un engagement à se conformer aux obligations douanières dans chaque pays de transit.

Le Système RGTD est un régime de transit douanier mis au point afin de faciliter la circulation des marchandises sous scellement douanier dans l'espace COMESA ; il permet de fournir la garantie douanière requise aux pays de transit. Son avantage majeur est la réduction du coût des cautionnements facturés par les garants et les agents.

« Nul doute que la création de cette Application mobile est un moyen très pratique permettant aux agences en douane et aux transitaires, où qu'ils se trouvent, d'accéder aux informations en temps réel sur leurs cautionnements RGTD, sans devoir visiter un bureau de douane », s'est félicitée la Secrétaire générale Chileshe Kapwepwe.

Le Carnet RGTD du COMESA est le deuxième du genre dans le monde après le Carnet européen de Transports internationaux routiers (TIR), et bien le seul de la région et du continent africain. Il est de même reconnu par l'Organisation mondiale des douanes (OMD).

Le programme RGTD compte 13 pays membres, à savoir : le Burundi, Djibouti, l'Éthiopie, Madagascar, le Malawi, le Kenya, l'Ouganda, la République démocratique du Congo, le Rwanda, le Soudan, le Soudan du sud, la Tanzanie et le Zimbabwe. Mais il est actuellement opérationnel dans cinq pays: le Burundi, le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda et la Tanzanie. Il convient de noter qu'le Carnet RGTD est entièrement numérisé et intégré aux systèmes informatiques nationaux des douanes.

Au cours de l'année 2018, il a été émis des Carnets RGTD/COMESA (cautionnements) d'une valeur de près de 2 milliards USD de droits de douane et taxes pour les marchandises en transit dans les pays des Corridors Nord et central.

Retrouvez svp l'Application sur Google et Apple Store à travers ces liens:

<https://play.google.com/store/apps/details?id=com.comesa.RGTDmobile>

<https://apps.apple.com/us/app/id1530035067#?platform=iphone>

Contacts: M. Berhane Giday, Chef du RGTD: rctg@comesa.int ou
Mme Muzinge Nampito, Communication institutionnelle, mnampito@comesa.int

Suivez-nous sur: Site Internet: www.RGTD.comesa.int Twitter: https://twitter.com/comesa_lusaka
Facebook: <https://www.facebook.com/ComesaSecretariat/>